



## Quelles sont les forces politiques du Parlement européen 2009-2014 ?

# 02

Quantif Design - Paris

1.  
De nouveaux  
rapports de force

2.  
La conférence  
des Présidents

3.  
La présence  
française

**Secrétariat d'État chargé  
des Affaires européennes,  
Ministère des Affaires Étrangères  
et Européennes**

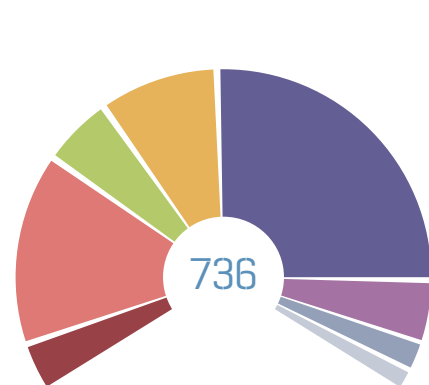
37, quai d'Orsay  
75700 Paris 07 SP  
Tél. : 01 43 17 47 67  
Fax : 01 43 17 51 60  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

# Quelles sont les forces politiques du Parlement européen 2009-2014 ?

## De nouveaux rapports de force

Les élections européennes de juin 2009 ont confirmé le rôle prééminent du groupe PPE (premier groupe avec 265 sièges, cinq vice-présidences du Parlement, neuf présidences de commissions) et, malgré leur recul relatif, du groupe socialiste (184 sièges, cinq vice-présidences, six présidences de commission) et des libéraux de l'ADLE (84 sièges, deux vice-présidences, deux présidences de commission). Parallèlement, le groupe des « Verts/ Alliance libre pour l'Europe » se renforce (55 sièges contre 43, une vice-présidence, deux présidences de commission). C'est en France que la progression des

Verts est la plus notable, avec 14 élus contre 6 en 2004. Les députés eurosceptiques, souverainistes ou d'extrême droite se dispersent en plusieurs groupes, dont aucun n'est suffisamment important pour peser dans l'hémicycle. Le nouveau groupe des Conservateurs et Réformateurs européens (CRE), créé en juillet à la suite du départ des conservateurs britanniques du PPE, reste hétéroclite et fragile (54 sièges). Au total, le Parlement compte à présent sept groupes politiques auxquels il faut rajouter les « Non Inscrits » (27 députés).





- 265**  **PPE** Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens)
- 184**  **S&D** Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen
- 84**  **ADLE** Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
- 55**  **VERTS/ALE** Groupe des Verts/Alliance libre européenne
- 54**  **ECR** Conservateurs et Réformistes européens
- 35**  **GUE/NGL** Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
- 32**  **EPD** Groupe Europe de la liberté et de la démocratie
- 27**  **NI** Non inscrits

**Majorité absolue : 369 voix** Avec 265 députés, le groupe PPE est le plus important mais cela reste insuffisant pour atteindre le seuil de la majorité qualifiée, requise notamment pour adopter les amendements en deuxième lecture. La recherche d'un compromis acceptable par les grands groupes

est au cœur du mandat des parlementaires européens. Le bilan de la précédente législature montre que dans une très grande majorité de cas, les textes ont été adoptés sur la base d'un compromis entre les 2 ou les 3 principaux groupes parlementaires.

## Députés par États-membres et groupes politiques // 7<sup>e</sup> législature

								NI	TOTAL
 Belgique	5	5	5	4	1			2	22
 Bulgarie	6	4	5					2	17
 République Tchèque	2	7			9	4			22
 Danemark	1	4	3	2		1	2		13
 Allemagne	42	23	12	14		8			99
 Estonie	1	1	3	1					6
 Irlande	4	3	4			1			12
 Grèce	8	8		1		3	2		22
 Espagne	23	21	2	2		1		1	50
 France	29	14	6	14		5	1	3	72
 Italie	35	21	7				9		72
 Chypre	2	2				2			6
 Lettonie	3	1	1	1	1	1			6
 Lituanie	4	3	2		1		2		12
 Luxembourg	3	1	1	1					6
 Hongrie	14	4			1			3	22
 Malte	2	3							5
 Pays-Bas	5	3	6	3	1	2	1	4	25
 Autriche	6	4		2				5	17
 Pologne	28	7			15				50
 Portugal	10	7				5			22
 Roumanie	14	11	5					3	33
 Slovénie	3	2	2						7
 Slovaquie	6	5	1				1		13
 Finlande	4	2	4	2			1		13
 Suède	5	5	4	3		1			17
 Royaume-Uni		13	11	5	26	1	13	4	72
<b>TOTAL</b>	<b>265</b>	<b>184</b>	<b>84</b>	<b>55</b>	<b>54</b>	<b>35</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>736</b>



1. De nouveaux rapports de force  
2. La conférence des Présidents  
3. La présence française

## La Conférence des Présidents

Elle réunit autour du Président du Parlement européen les présidents des groupes politiques. Elle joue un rôle essentiel puisqu'elle détermine l'organisation des travaux du Parlement, ainsi que les questions rattachées à la programmation législative. C'est elle qui détermine la composition des commissions et des délégations ainsi que la répartition des compétences entre elles. Elle fixe également le calendrier et l'ordre du jour des sessions plénières. Elle est en outre un acteur majeur des relations entre le Parlement européen et les autres institutions communautaires, les organisations extracommunautaires et les pays tiers.



Président  
du Parlement Européen  
**Jerzy BUZEK**  
[Pologne, PPE]



Président du groupe PPE  
**Joseph Daul**  
[France]



Président du groupe S&D  
**Martin Schulz**  
[Allemagne]



Président du groupe ADLE  
**Guy Verhofstadt**  
[Luxembourg]



Président du groupe GUE/NGL  
**Lothar Bisky**  
[Allemagne]



Co-Présidents du groupe des Verts/Alliance libre européenne  
**Rebecca Harms**  
[Allemagne]



**Daniel Cohn-Bendit**  
[France]



Co-Présidents du groupe EFD  
**Nigel Farage**  
[Royaume-Uni]



**Francesco Speroni**  
[Italie]



Président du groupe ECR  
**Michał Kamiński**  
[Pologne]

## La présence française

Par rapport à la précédente législature, l'influence des membres français au sein du Parlement européen se maintient. Ils occupent :

- la présidence de deux groupes politiques (M. Daul, PPE et M. Cohn-Bendit, Verts/ALE),
- la présidence de quatre commissions : M. Lamassouze occupe ainsi la présidence de la commission des Budgets, Mme. Bérès celle de la commission de l'Emploi et des affaires sociales, Mme Joly celle de la commission Développement et M. Danjean celle de la sous-commission de sécurité et de défense
- neuf vice-présidences de commission permanentes (contre six sous la législature précédente) et, à ce stade, dix-huit postes de coordinateurs et de coordinateurs-adjoints (contre 5 puis 3 en 2004-2009). Par ailleurs, l'une des vice-présidences de la Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale a été attribuée à un député français.

Aucun français n'est en revanche élu au bureau du Parlement, qui réunit le Président et les quatorze vice-présidents, alors que la France y comptait deux vice-présidence sous la précédente législature. Pour mémoire, le bureau, chargé des décisions relatives à l'organisation interne du Parlement européen, se prononce notamment sur les questions immobilières et budgétaires (et par voie de conséquence, ses décisions sont susceptibles d'impacter la question du siège).



Cependant, il faut rappeler qu'une certaine redistribution des cartes a lieu à mi-mandat –soit janvier 2011 pour la législature de 2009-2014. De nouvelles élections se tiennent en effet au bout de 30 mois pour les postes clés, ce qui peut entraîner un changement de donne important. Ainsi, sous la législature de 2004, les élections de 2007 avaient été l'occasion d'un changement de présidence du Parlement, Josep Borrell Fontelles cédant la place à Hans Gert Poettering. Par ailleurs, la présence française s'était alors renforcée: outre une répartition plus favorable de ses députés dans les commissions – et notamment le gain de la présidence de la commission des Affaires économiques et monétaires- la France s'était vue attribuer une présidence de groupe politique supplémentaire (élection de M. Daul).

## Répartition des membres français au sein des commissions

La présence française apparaît globalement équilibrée au sein des commissions parlementaires, qui jouent un rôle important dans les matières relevant de la procédure de codécision (par exemple, les commissions ECON, AGRI, INTA, ...).

Répartition des membres titulaires français au sein des commissions parlementaires :

Commission	Domaine de compétence	Membres titulaires	FR	PPE	S&D	ADLE	Verts ALE	GUE NGL	ELD	NI
<b>AFCO</b>	Affaires constitutionnelles	25	1	1						
<b>AFET</b>	Affaires étrangères	76	5	2	1		1	1		
<b>AGRI</b>	Agriculture et développement rural	45	4	2	1		1			
<b>BUDG</b>	Budgets	44	5	3	1		1			
<b>CONT</b>	Contrôle budgétaire	29	1	1						
<b>CULT</b>	Culture et éducation	32	4	2			1	1		
<b>DEVE</b>	Développement	30	6	2	1	1	2		1	
<b>DROI</b>	Droits de l'homme	30	1					1		
<b>ECON</b>	Affaires économiques et monétaires	48	6	2	1	1	2			
<b>EMPL</b>	Emploi et affaires sociales	50	7	2	1	1	1	1		1
<b>ENVI</b>	Environne., santé publique et sécurité alimentaire	64	5	2	1	1	1			
<b>FEMM</b>	Droits de la femme et égalité des genres	35	1	1						
<b>IMCO</b>	Marché intérieur et protection des consom.	39	3	1	1	1				
<b>INTA</b>	Commerce international	29	5	1	2	1	1			
<b>ITRE</b>	Industrie, recherche et énergie	55	5	2	1		1	1		
<b>JURI</b>	Affaires juridiques	25	2	1	1					
<b>LIBE</b>	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	55	4	1	1	1	1			
<b>PECH</b>	Pêche	24	3	1	1					1
<b>PETI</b>	Pétitions	35	1	1						
<b>REGI</b>	Développement régional	49	5	2			2	1		
<b>SEDE</b>	Sécurité et défense	30	1	1						
<b>TRAN</b>	Transports et tourisme	45	3	2						1
<b>CRIS</b>	Crise financière, économique et sociale	88	8	3	2	1	1	1		

3. La présence française

2. La conférence des Présidents

1. De nouveaux rapports de force

02